



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 15 décembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

— **Agro-écologie : de nouvelles avancées pour une généralisation au plus grand nombre d'agriculteurs** —

Le 15 décembre 2016, dans le cadre du comité national d'orientation et de suivi du projet agro-écologique, Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-Parole du gouvernement, a présenté les grandes avancées de 2016 et les perspectives de l'année à venir en matière de santé des sols, d'alimentation et d'accompagnement des agriculteurs dans les nouvelles pratiques agro-écologiques.

Le premier panorama d'indicateurs permettant de qualifier la santé des sols a été présenté. Une meilleure connaissance de la santé des sols et des indicateurs permettant de mesurer son évolution, constituent en effet un levier essentiel pour renforcer la productivité, la résilience aux aléas et l'atténuation du changement climatique.

Le rôle et la responsabilité des distributeurs, des transformateurs et de la restauration commerciale, à travers la qualité de leur approvisionnement en produits agricoles, ont par ailleurs été mis en avant. **Le ministère de l'agriculture mettra en place au mois d'avril 2017, après une phase de tests, un dispositif de reconnaissance de démarches volontaires et partenariales permettant de valoriser leurs approvisionnements issus de pratiques agro-écologiques, au bénéfice des agriculteurs engagés dans ces démarches.**

Pour accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques, une nouvelle version de l'outil informatique de développement agricole, **outil de "diagnostic agro-écologique"** des exploitations, a par ailleurs été mis en ligne le 15 décembre 2016. Cette nouvelle version de l'outil permet notamment aux agriculteurs de comparer leurs performances économiques, environnementales et sociales avec celles du groupe auquel ils appartiennent. Elle comprend aussi de nouvelles fonctionnalités pour les conseillers agricoles, permettant son utilisation dans les démarches collectives. Depuis son lancement au mois de décembre 2015, plus de 4500 agriculteurs se sont inscrits et utilisent ce diagnostic.

Le Ministre a enfin annoncé la création du Centre National de Référence pour le bien-être animal qui sera piloté par l'INRA et répondra par un meilleur partage des connaissances, des progrès scientifiques et de l'innovation à ce défi essentiel qu'est le bien-être animal. Attente forte des citoyens, il est l'un des facteurs de la réussite du projet agro-écologique.

Retrouvez des témoignages sur l'agro-écologie en cliquant [ici](#).

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr